

Barenton-Bugny, le 24 janvier 2024

NOTICE D'INFORMATION
GRANDE RANDONNÉE VERS PARIS - ETAPES AISNE - BRIL 2024
Itinérance de Dormans à Luzancy, du mercredi 1^{er} au vendredi 3 mai 2024

N° Fédéral du séjour : FR014947

Le séjour est ouvert aux titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec assurance RC ou plus.
Ouverture possible aux titulaires d'un « Pass-Découverte » 1 semaine dont la validité couvre le séjour.

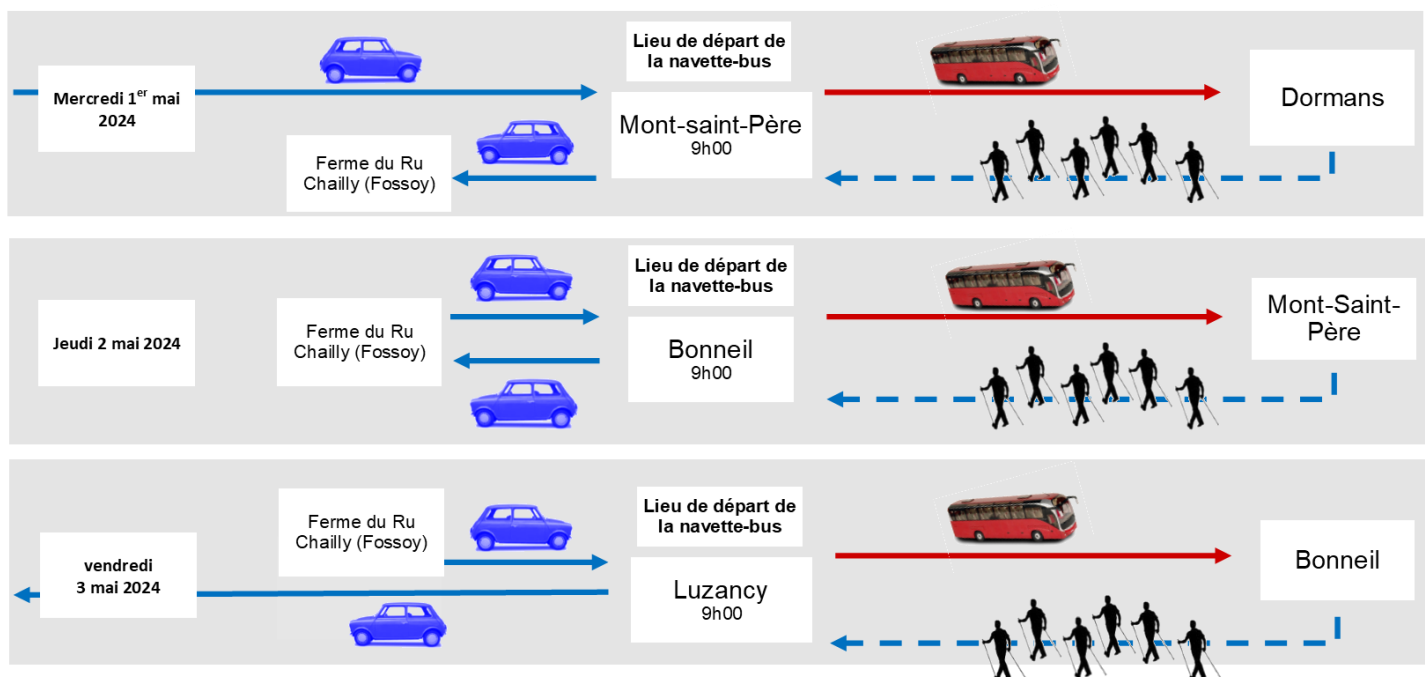
Nombre de participants : 20 au minimum, 50 au maximum.

Dates : du mercredi 1^{er} au vendredi 3 mai 2024.

Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage pour se rendre sur le site de l'hébergement et aux départs des différentes navettes bus.

PROGRAMME :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre et sur la découverte du patrimoine de notre GR®15 vallée de la Marne couplé, à l'occasion des Jeux Olympiques, avec la Grande Randonnée vers Paris. Début du séjour le mercredi 1^{er} mai 2024 à 9h00 à Mont-Saint-Père. Fin du séjour le vendredi 3 mai 2024 à Luzancy en fin d'après-midi.



Mercredi 1^{er} mai 2024 : Randonnée de 19 km environ de Dormans à Mont-Saint-Père.

Jeudi 2 mai 2024 : Randonnée de 21 km environ de Mont-Saint-Père à Bonneil.

Vendredi 3 mai 2024 : Randonnée de 20 km environ de Bonneil à Luzancy.

Comité départemental de l'Aisne

1 chemin du pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Tél. 03 23 79 09 35 – e-mail : aisne@ffrandonnee.fr - site : www.aisne-rando.com

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64 rue du Dessous des Berges 75013 PARIS n°IM075100382

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

HEBERGEMENT :

L'hébergement se fera à la Ferme du Ru Chailly. Située à la sortie du village de Fossoy (à 10 minutes de Château-Thierry), cet ancien corps de ferme rénové de 2200 m² vous offrira un hébergement simple et de qualité. Vous profiterez d'un cadre de vie calme et agréable au milieu de la nature et des champs ainsi que d'une vue imprenable sur le vignoble de Champagne.

Chambre de 4 personnes (lits superposés), chaque chambre disposant d'une salle de bain et d'un WC privatif. Possibilité de chambre 2 personnes (avec supplément - dans la limite des places disponibles - se renseigner directement auprès de Pierre Goubet au 06 60 14 49 58 ou aisne.pratiques-adhesions@ffrandonnee.fr)

Ferme du ru Chailly 02650 Fossoy

Tél. : 03 23 71 68 60 • accueil@uccsa.fr

COUT DU SEJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **120 €** par personne pour les licenciés FFRandonnée.

Le coût du séjour est fixé à **128 €** par personne pour les non-licenciés (comprenant la souscription au Pass découverte 1 semaine obligatoire)

CE PRIX COMPREND :

- L'**hébergement** en chambre 4 lits (dont 2 superposés) avec douche et wc dans chaque chambre.
- Les lits faits à l'arrivée
- La pension complète, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour
- Les **navettes-bus** pour vous transporter chaque jour entre le terminus de la randonnée et son point de départ
- L'accompagnement des randonnées par des animateurs de nos associations affiliées
- La souscription au « Pass découverte 1 semaine » pour les non-licenciés

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le pique-nique du mercredi midi (pensez à en emporter un dans votre sac !)
- Le linge de toilettes
- Les dépenses personnelles
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée des bulletins (complétés et accompagnés du règlement) avant le vendredi 15 mars 2024. Les chèques (séjour et assurances facultatives) doivent tous être libellés à l'ordre du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne (CDRPA). Ils seront encaissés au 1^{er} avril 2024.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription au séjour, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi. **Les primes d'assurance doivent être réglées lors de l'inscription au séjour. Elles ne sont pas remboursables. Un bulletin par personne à remplir** (même si vous ne souscrivez pas à ces assurances facultatives). Règlement par personne ou par couple, à faire à part, par chèque à l'ordre du Comité de Randonnée de l'Aisne.

PAIEMENTS :

Intégral au moment de l'inscription.

Tous les règlements doivent être faits à l'ordre du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne

FRAIS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 15 mars 2024 : restitution des sommes versées avec retenue de 30€ pour frais de dossier.
- Annulation faite entre le 15 et le 31 mars 2024 : restitution des sommes versées avec retenue de 50% du montant total du séjour.
- Annulation faite à partir du 1^{er} avril 2024 : retenue de 100% du montant total du séjour

DIVERS :

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à pulls, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméables...

Les mesures sanitaires en vigueur au moment du déroulement du séjour seront bien évidemment appliquées.

Nos amis les chiens ne sont pas admis, mêmes tenus en laisse.

N'hésitez pas à contacter le Comité de Randonnée de l'Aisne pour de plus amples renseignements :

Monsieur Pierre Goubet, Président commission manifestations

Mail : aisne.pratiques-adhesions@ffrandonnee.fr

Tél. : 06 60 14 49 58

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site du Comité de Randonnée de l'Aisne
<https://www.aisne-rando.com/randonner/sejours-et-voyages/>